

N° : DE/44/5.1/22.11.2021-7

<b>EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>			
<b>Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues</b>			
Nombre de délégués en exercice	<b>47</b>	Absents représentés :	<b>9</b>
Présents	<b>33</b>	Absents non représentés :	<b>5</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>42</b>

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des Fêtes à Sorgues, le 22 Novembre 2021, après convocation légale reçue le 16 novembre 2021, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Jean BERARD, M. Fulgencio BERNAL, Mme Carine BLANC-TESTE, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Dominique DESFOUR, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Isabelle DUCRY, Mme Evelyne ESPENON, M. Cyrille GAILLARD, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, Mme Florence GUILLAUME, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Marc MOSSÉ, M. Christophe MOURGEON, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, M. Guillaume PASCAL, Mme Valérie PEYRACHE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Aurélie VERNHES, M. Gêrôme VIAU.

**Etaient Absents représentés :**

Mme Nadège BOISSIN, (pouvoir donné à M. Didier CARLE), Mme Cindy CLOP, (pouvoir donné à Mme Jacqueline DEVOS), Mme Sylviane FERRARO, (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), M. Mario HARELLE, (pouvoir donné à Mme Chantal GONNET OLIVI), M. Samuel MONTGERMONT (pouvoir donné à M. Michel MUS), Mme Christelle PEPIN, (pouvoir donné à M. Christian RIOU), M. Bernard RIGEADE (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), M. Serge SOLER, (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR).

**Etaient Absents non représentés :**

M. David BELLUCCI, M. Patrice DE CAMARET, Mme Sandy GEIGER, M. Michel PERRAND, M. Raymond PETIT.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **M. Gêrôme VIAU** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Election du 8<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur Christian GROS, Président indique à l'assemblée que par délibération N° DE/44/5.1/06.07.2020-10, le Conseil Communautaire a élu Monsieur Michel PERRAND 8<sup>ème</sup> Vice-président.

Par courrier en date du 2 Novembre 2021, Monsieur Michel PERRAND a donné sa démission du poste de Vice-président.

A ce jour, il convient donc de réélire un Conseiller Communautaire au poste de 8<sup>ème</sup> Vice-président vacant.

Acte Exécutoire  
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982  
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982  
Envoyé le :  
Affiché le :

La candidature de Madame Patricia NICOLAS est proposée ;

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-5, L2122-7 L2122-8, a invité le conseil communautaire à procéder à l'élection du 8<sup>ème</sup> Vice-président.

Chaque conseiller de la Communauté de Communes a remis dans l'urne son bulletin de vote inscrit sur papier blanc.

**Le Conseil Communautaire,**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 30 septembre 2019 constatant le nombre total de sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu le procès-verbal de l'élection du vice-président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus au scrutin uninominal ;

**DÉCIDE**

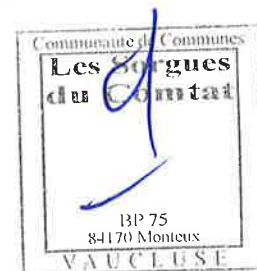
De proclamer Madame Patricia NICOLAS, conseillère communautaire, élue 8<sup>ème</sup> vice-président et la déclare installée.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**



COMMUNAUTE DE COMMUNES  
 "LES SORGUES DU COMTAT"

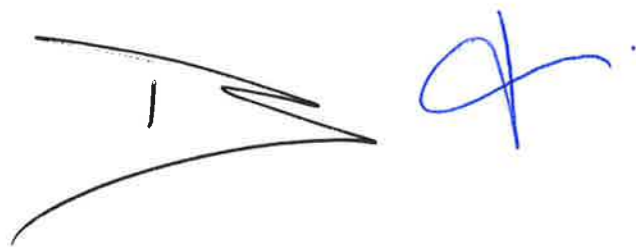
# FEUILLE DE DEPOUILLEMENT

## ELECTION DU 8ème VICE-PRESIDENT

Scrutin du 22 Novembre 2021  
 votants : 47  
 Bulletins blancs et nuls :

NOM DES CANDIDATS	SUFFRAGES OBTENUS						BULLETINS NULS	TOTAL DES VOIX OBTENUES
	10	20	30	40	50			
Patricia NICOLAS.					.....	0	42.	
	.....	.....	.....	.....	.....			
	.....	.....	.....	.....	.....			
	.....	.....	.....	.....	.....			
	.....	.....	.....	.....	.....			

Dressé par le scrutateur soussigné,



LE PRESIDENT,

